

Tayrac

infos



Nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie à partir du 1er juillet :

| | |
|------------|-------------------|
| Mardi : | 9h-12h et 14h-18h |
| Mercredi : | 9h-12h et 15h-19h |
| Vendredi : | 9h-12h et 14h-16h |
| Samedi : | 9h-12h |

Edito

Chers habitants,

Les beaux jours sont arrivés et avec eux, le temps des festivités. Je suis heureuse de vous faire part d'un agenda riche en événements organisés sur notre commune et au-delà, sur le territoire intercommunal (sur le site de la Commune de Tayrac et de la Communauté de Communes. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil !).

Après deux ans d'interruption, la fête de la Saint Médard battra son plein les 11 et 12 juin prochains. Je tiens à remercier les membres du Comité des Fêtes pour leur investissement dans l'organisation de ce

temps fort de la vie de notre village.

Un grand merci aussi à tous ceux qui œuvrent pour nous proposer un agenda très varié : randonnées, culture, conférence débat, ... La variété de la programmation permettra sans aucun doute à chacun d'entre vous de profiter de moments sympatiques, d'échanges, de partage et de convivialité.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un très bel été à tous !

Véronique ROBERT

Programme de la fête des 11 et 12 juin

Samedi 11 Juin

- 16h : Messe suivie d'un dépôt de gerbe
- À partir de 17h: inauguration du label APICITÉ dans le parc Jean-Pierre GAILLARDON BALDELLA suivi du pot de l'amitié.
- 20h: Apéro concert avec «TCHOUTCHOU CATS» suivi de REQ Animation
- Entrée gratuite – Restauration sur place

Dimanche 12 Juin

- 8h: Déjeuner Tripous – Tête de veau
- 10h: Départ Balade voitures anciennes

Inscription souhaitée (06-32-89-94-38)

- 14h: Concours de pétanque en doublettes

Exposition de voitures anciennes

- 15h : Randonnée de 9kms encadrée par Aventura vallées

Jeux inter villages

- 18h: Apéritif dansant avec Gilles SABY et LA CARRIOLE

- 20h: Repas Aligot – Jambon à la broche suivi d'un bal avec Gilles SABY

Inscriptions sur place tout le week-end ou au 06-07-37-21-39

TAYRAC
Fête de la Saint-Médard
11 ET 12 JUIN 2022
SAMEDI 11 JUIN
20h **APERÔ-CONCERT** avec
"TCHOUTCHOU CATS" suivi de REQ animation
ENTRÉE GRATUITE - RESTAURATION SUR PLACE
DIMANCHE 12 JUIN
8h Déjeuner **TRIPOUS/TÊTE de VEAU**
10h Départ **Balade voitures anciennes**
Inscription souhaitée 06-32-89-94-38
14h **CONCOURS de PETANQUE** en doublettes
EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES
15h **RANDONNÉE** de 9km encadrée par Aventura Vallée
JEUX INTERVILLAGES
18h **APERITIF DANSANT** avec Gilles SABY et LA CARRIOLE
20h Repas **ALIGOT/JAMBON à la BROCHE**
suivi d'un **BAL** avec Gilles SABY
Inscriptions sur place tout le week-end ou au 06 07 37 21 39

Présentation du budget prévisionnel 2022

Le budget 2022 a été voté le 06 avril 2022 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Il a été établi avec la volonté :

D'une continuité dans les dépenses et les recettes, pour le bon fonctionnement de la commune. Prévoir l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux, l'entretien de l'éclairage public et des réseaux.

La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des locations de la salle des fêtes, location de logements communaux, impôts locaux et dotations de l'état.

Les recettes de fonctionnement 2022 représentent 191 149 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les charges à caractère général (eau, électricité, entretien courant des terrains, voirie, bâtiments communaux...), charges de personnel, charges financières, autres charges de gestion courante (indemnités aux élus, subvention à des associations, cotisations à des organismes) et virement à la section d'investissement.

Les salaires représentent 15 % des dépenses de fonctionnement de la commune.

Les dépenses de fonctionnement 2022 représentent 144 063 euros

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

Les impôts locaux 54 836 euros perçus en 2021,

Les dotations versées par l'Etat : 88 939 €,

Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population : 14 496 € en 2021.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

| DEPENSES FONCTIONNEMENT | | RECETTES FONCTIONNEMENT | |
|--|----------------|-------------------------------------|----------------|
| Charges à caractère général | 54 000 | Atténuations de charges | 400 |
| Charges de personnel, frais assimilés | 44 430 | Produits des services, vente | 6 520 |
| Atténuations de produits | 14 360 | Impôts et taxes | 51 533 |
| Autres charges de gestion courante | 31 100 | Dotations et participations | 88 939 |
| Virement à la section d'investissement | 142 821 | Autres produits de gestion courante | 44 100 |
| Opérations d'ordre | 173 | Résultat de fonctionnement reporté | 95 392 |
| TOTAL DEPENSES | 286 884 | TOTAL RECETTES | 286 884 |

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2022 sont inchangés depuis 2017:

. Taxe d'habitation : 8,34 %

. Taxe foncière sur le bâti : 12.78 %

. Taxe foncière sur le non bâti : 59.45 %

La base fiscale est réévaluée par l'état chaque année sous la forme d'une augmentation des bases

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 44 750 €

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 88 939 €

La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de

quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets du village à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune

- en dépenses : le remboursement du capital d'emprunt (pas d'emprunt en cours pour la commune), les travaux,

- en recettes : virement excédent de la section de fonctionnement, affectation des résultats des années précédentes, cautions versées à l'entrée dans les logements communaux, remboursement de TVA sur les dépenses d'investissement, subvention d'équipement

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

| DEPENSES INVESTISSEMENT | | RECETTES INVESTISSEMENT | |
|-------------------------------|----------------|--|----------------|
| Immobilisations incorporelles | 3 000 | Subventions d'investissement | 4 326 |
| Immobilisations corporelles | 47 000 | Dotations, fonds divers et réserves | 8 075 |
| Immobilisations en cours | 174 844 | Dépôts et cautionnements reçus | 1 000 |
| Emprunts et dettes assimilées | 1 000 | Produits des cessions | 1 000 |
| | | Virement de la section de fonctionnement | 142 821 |
| | | Opérations d'ordre | 173 |
| | | Solde d'exécution sect° d'inv | 68 449 |
| TOTAL | 225 844 | TOTAL | 225 844 |

Les principaux projets de l'année 2022 sont les suivants :

- Travaux de voirie à Linieyroux, Calmels-le-bas,
- Achat terrain,
- Adressage : achat de panneaux de signalisation, plaques de rue et numéros.
- Enfouissement des réseaux (fin du programme).
- Régularisations chemins,
- Etudes réhabilitation des bâtiments communaux,
- Etudes projet Cœur de village.

Association AVENTURA VALLEES

En 2022 l'association Aventura Vallées, qui a pour activité principale la randonnée (pour marcheurs débutants ou marcheurs confirmés) et les rencontres conviviales, a repris toutes ses animations.

Durant la pandémie seules les randonnées, avec respect des règles sanitaires, avaient été assurées. Elle propose à tous ses adhérents deux randonnées par mois, le 1^{er} et 3^{eme} dimanche.

Celles -ci se déroulent sur les communes de Pradinas et Tayrac ou sur les communes environnantes. Parfois avec les beaux jours des escapades plus lointaines sont proposées sur la journée ou pour un week-end.

D'autre part des soirées conviviales sont organisées autour d'un bon repas entièrement préparé par les membres de l'association, tels que grillades, choucroutes, estofinade ou autres grillades de châtaignes la saison venue.

Plusieurs journées d'entretien des sentiers sont planifiées et effectuées dans la bonne humeur.

Au mois d'octobre, le premier dimanche du mois, a lieu notre grande manifestation annuelle de la randonnée pour tous : à pied, à cheval ou à vtt sur des sentiers balisés par nos soins.

A cette occasion il est proposé un petit déjeuner et un repas de midi de grande qualité préparé par les membres de l'association.

Tout le monde, adhérents ou pas, peut participer à cette journée pour marcher galoper ou pédaler, mais aussi tout simple-

ment venir partager notre repas de midi pour une somme modique.



Une randonnée pédestre est organisée sur la commune le 30 août, voir le calendrier des sorties sur tayrac.fr

Nous vous y attendons nombreux.

Bel été à tout le monde. Et venez rejoindre la cinquantaines de nos adhérents.

Pour Aventura Vallée

Alain Cayssials



La suite...

Le projet en faveur des abeilles et plus largement des insectes pollinisateurs avance. L'espace vert à proximité de la station d'épuration a vu l'arrivée d'un certain nombre de plantations, préalables à notre rucher communal. Ainsi, quatre arbres fruitiers et trois saules ont été plantés le 19 mars dernier. Tout cela avec le soleil et une bonne ambiance. Yves a travaillé la terre ce qui nous a permis de poser le paillage (le 16 mars) pour bouturer les aromatiques et semer des fleurs. A cinq nous avons posé 50 m de paillage en 2 heures.



Plantation des fruitiers le 19 mars
Yves et Arno au travail

Le 9 avril, 600 boutures de

lavande, romarin et sauge ont pris place sur le paillage. Merci aux donateurs, François, Thierry ainsi que la mairie de Pradinas.

Enfin, le 18 avril, une jachère fleurie a été semée. Reste à incanter les Dieux de la pluie pour que les graines voient le jour.

D'après les comptes-rendus de Herman Rol



Mise en place des 600 aromatiques sur le paillage

Agenda plus d'infos sur Tayrac.fr

- Jusqu'au 17 juillet : expo à « **La Cabane** » *Un peu loin mais pas trop,*
- 11 et 12 juin : fête de la St Médard,
- 12 et 19 juin : élections législatives à la **salle du conseil en raison de la fête.**
- Le 24 juin : projection du film "**Permaculture**",
- Le 1er juillet : projection du film "**Un oeil sur l'Aveyron, votre ailleurs est ici**"
- 30 août : randonnée pédestre.

Environnement

Afin de limiter l'accès à nos déchèteries pour les personnes extérieures à la CC, La CC a fait réaliser des cartes d'accès dont le verso est nominatif. Il conviendra de venir chercher votre carte personnelle à la mairie. Attention les horaires sont modifiés, voir en première page. La mise en place de ce nouveau dispositif est prévu pour septembre.

Julien FABRE responsable service environnement



Publication des actes

A partir du 1er juillet, la commune est tenue de se mettre en conformité réglementaire.

Dès lors qu'elle procède un site internet la publication des procès verbaux de séances se fera sur le site et ne sera affiché en Mairie que le récapitulatif des délibérations.

Recevoir les alertes

Les personnes qui souhaitent recevoir des alertes par mail à chaque mise à jour du site sont invitées à s'inscrire.

Sur la page d'accueil du site, renseigner le formulaire en cliquant sur le bouton « **Je m'inscris** »

Contact : -Tél. : 05 65 81 84 62

-e - mail : tayrac.mairie@wanadoo.fr

-Site internet : Tayrac.fr